

PRESENTATION BUDGET PRIMITIF 2013 COMMUNE



08 avril 2013

SOMMAIRE

1- LE CONTEXTE LEGISLATIF, FINANCIER, TERRITORIAL

2- LES AXES DE PRIORITE

3- LA STRATEGIE FINANCIERE

4- LE BUDGET : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

5- LE BUDGET : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

6- LES ELEMENTS DE FISCALITE LOCALE

**7- LES RESULTATS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS
2012**

CONCLUSION

1- LE CONTEXTE LEGISLATIF, FINANCIER, TERRITORIAL

- **Économique** : une inflation moyenne 2013 envisagée à hauteur de 0,8%
- **Législatif** : une loi de finance 2013 axée sur la réduction du déficit public à 3% du P.I.B.
- **Territorial** : une décroissance des concours de l'État accompagnée d'un renforcement des mécanismes de péréquation dans le calcul des dotations

2- LES AXES DE PRIORITE

Le budget primitif 2013 s'articule autour de 3 priorités:

1- La sécurité

2- L'accessibilité

3- L'engagement citoyen

3- LA STRATEGIE FINANCIERE

La stratégie financière retenue s'articule autour de 2 orientations :

La maîtrise de la fiscalité en tenant compte du besoin de financement des services publics aux Saint Lysiens dans un contexte de ressources externes de plus en plus contraintes par une hausse raisonnée des taux ;

La maîtrise des dépenses de fonctionnement et d'investissement tout en recherchant l'optimisation des recettes.

Pour ce faire, différents outils de gestion budgétaire ont été mis en place comme:

- la lettre de cadrage budgétaire
- le fléchage des dépenses par délégations d'Elus (nous y reviendrons plus loin)
 - la mise en place d'engagements annuels relatifs à des dépenses de fonctionnement.

4- LE BUDGET : LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

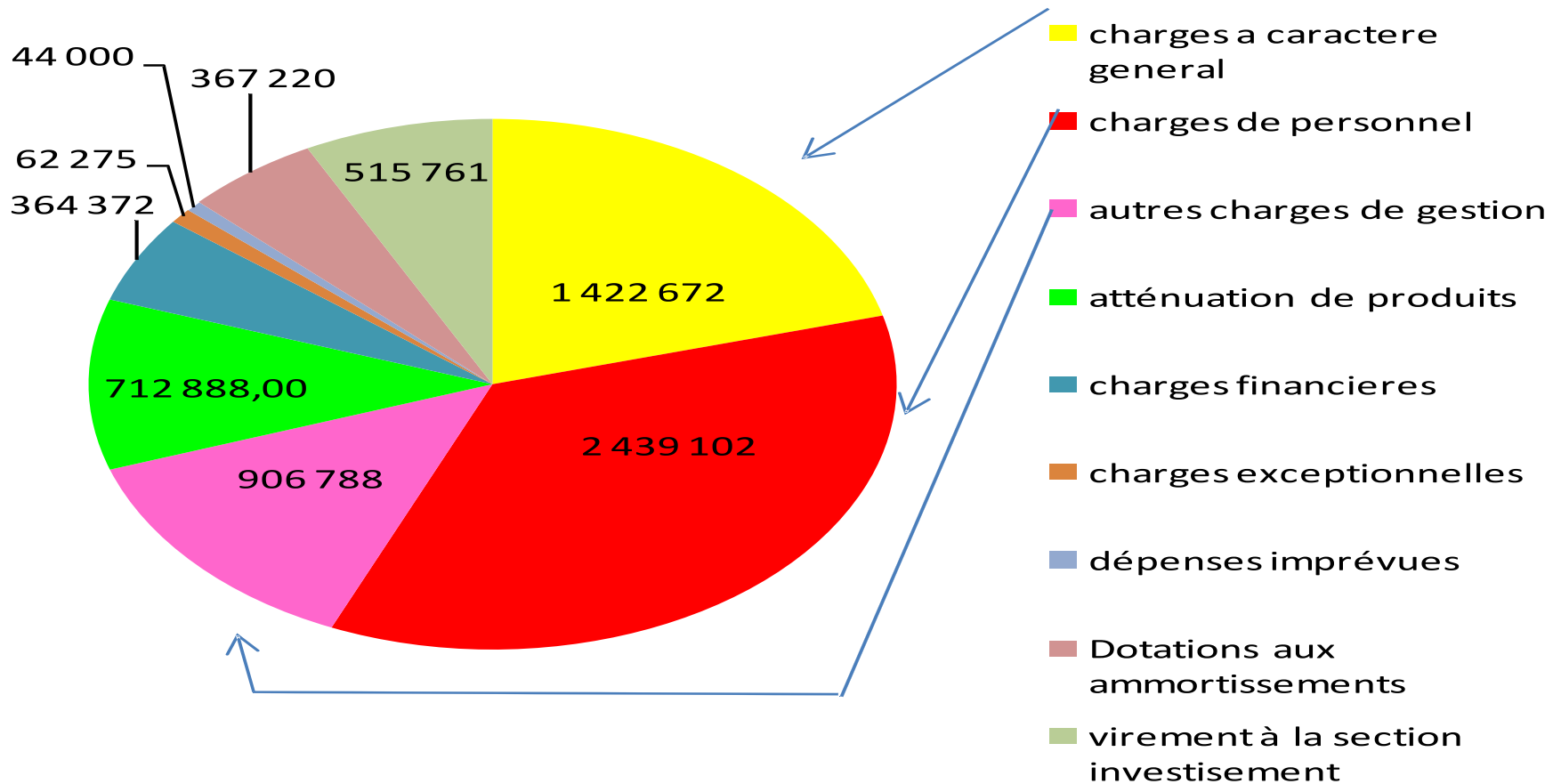
1- LES DEPENSES TOTALES DE FONCTIONNEMENT : 6 716 365 €

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

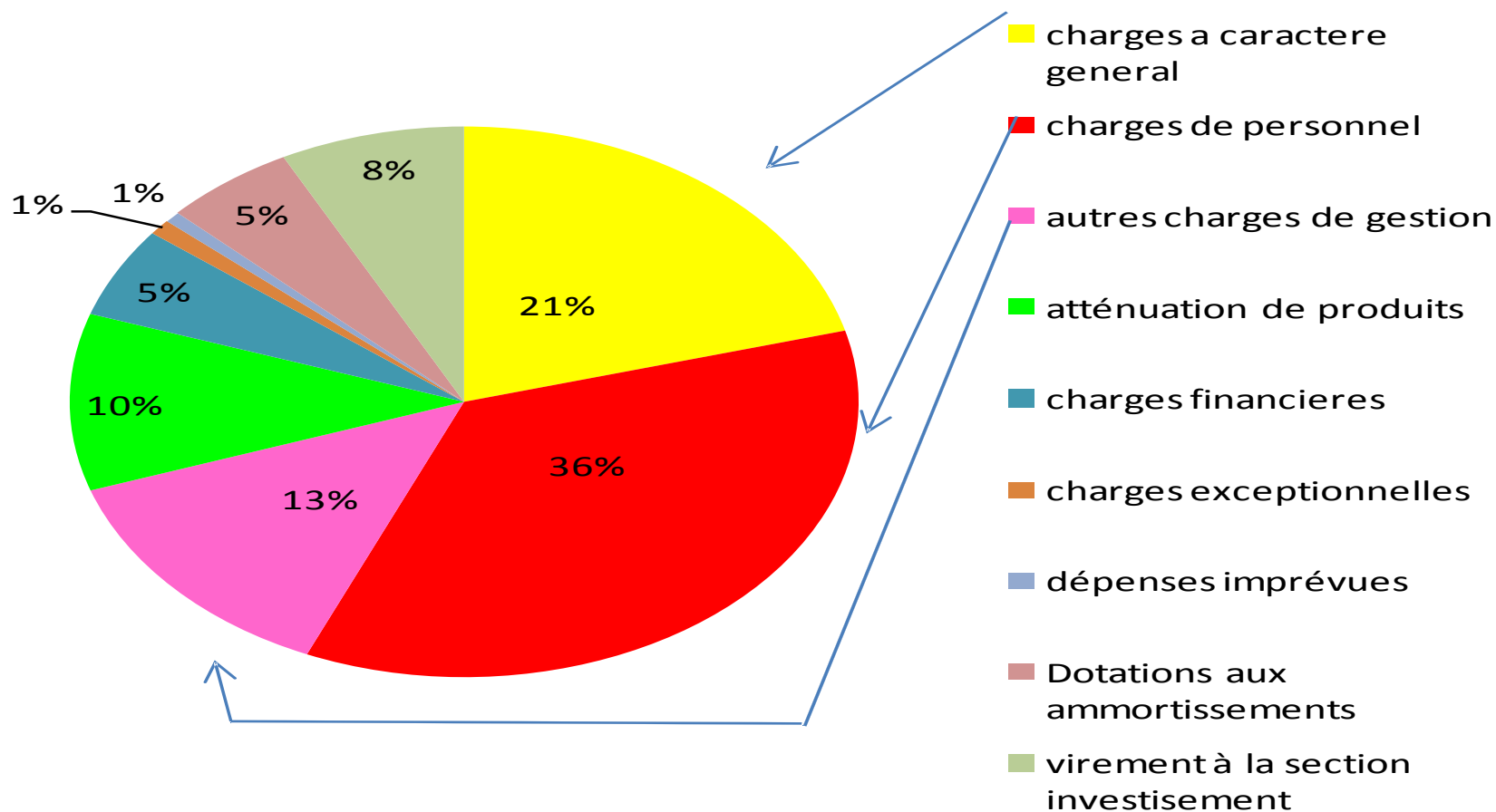
6 835 078 €

Diminution de 0,31% par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

Les dépenses de fonctionnement en €



Les dépenses de fonctionnement en %



1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Les charges à caractère général: d'un montant de **1 422 672 €**, elles représentent 20,81 % des dépenses de fonctionnement et subissent une évolution de 3,59 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

Malgré une augmentation globale pondérée, certains postes de dépenses connaissent une forte variation.

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: focus sur certains articles en augmentation

- Article 60631 « fournitures d'entretien » : + 189 % (5 489 € inscrits au BP 2012 et 15 890 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de la réalité de la consommation ;
- Article 611 « contrat de prestations de service » : + 25,21% (53 079 € inscrits au BP 2012 et 66 460 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de mesures nouvelles telles + 4 000 € pour l'exhumation des concessions reprises par la ville ;
- Article 61523 « voies et réseaux » : + 129,75% (6 716 € inscrits au BP 2012 et 12 107 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de la réalité de la consommation mais aussi du vandalisme;
- Article 6226 « honoraires » : + 438,05 % (4 891 € inscrits au BP 2012 et 26 316 € proposés au BP 2013) en prévision de la réalisation d'une mission d'assistance juridique dans la rédaction du renouvellement du marché d'assurances.

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: focus sur certains articles en diminution

- Article 60622 « carburant » : - 11,64% (29 425 € inscrits au BP 2012 et 26 000 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de la mise en place d'une convention de groupement de commandes avec la CAM;
- Article 6262 « frais de télécommunications » : - 10,91% (31 000 € inscrits au BP 2012 et 27 618 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de la renégociation des contrats de téléphonie;
- Article 6068 « autres matières et fournitures » : - 63,89 % (12 981 € inscrits au BP 2012 et 4 688 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte de la diminution du parc des imprimantes au profit des impressions sur copieurs dont le coût copie est moins cher (en moyenne coût impression noire sur copieur de 0,004 € contre 0,022 € sur une imprimante);
- Article 6135 « locations mobilières » : - 35,96 % (45 438 € inscrits au BP 2012 et 29 100 € proposés au BP 2013) afin de tenir compte du renouvellement du marché de location de photocopieurs (nouveaux tarifs plus compétitifs).

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Focus sur certains postes de dépenses de personnel :

Le personnel : d'un montant de **2 439 102 €**, elles représentent 35,68 % des dépenses de fonctionnement (contre 36% sur l'exercice précédent) et constituent un enjeu budgétaire prioritaire.

Elles subissent une évolution encadrée de 0,38 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012, et ce malgré des mesures nouvelles :

- recrutement de 5 contrats d'avenir et 2 CAE pour 30 738 €
- recrutement d'un animateur sportif pour 21 303 €
- mise en place d'astreinte week-end aux services techniques pour 6 832 €
- revalorisation du régime indemnitaire des cadres pour 5 440 €

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Les subventions versées aux Associations :

228 283 €

(reconduction des crédits ouverts au BP 2012).

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

Les indemnités versées aux Elus :

94 953 € (soit - 11,33% par rapport au BP 2012)

Pour rappel crédits ouverts 2012 : 106 974 €,

(Montant maximum prévu réglementairement : 121 883 €)

1- LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT:

• Les charges financières : d'un montant de **364 372 €**, elles représentent 5,33% des dépenses de fonctionnement (contre 5,00% sur l'exercice précédent).

Elle se compose des intérêts d'emprunt (réglés à l'échéance pour 369 432 € ainsi que des intérêts courus non échus pour – 5 060 €).

L'augmentation est due principalement à la consolidation de l'emprunt Caisse d'Epargne de 2 058 000 € fin 2012 qui génère des intérêts en n+1 de 59 559 €.

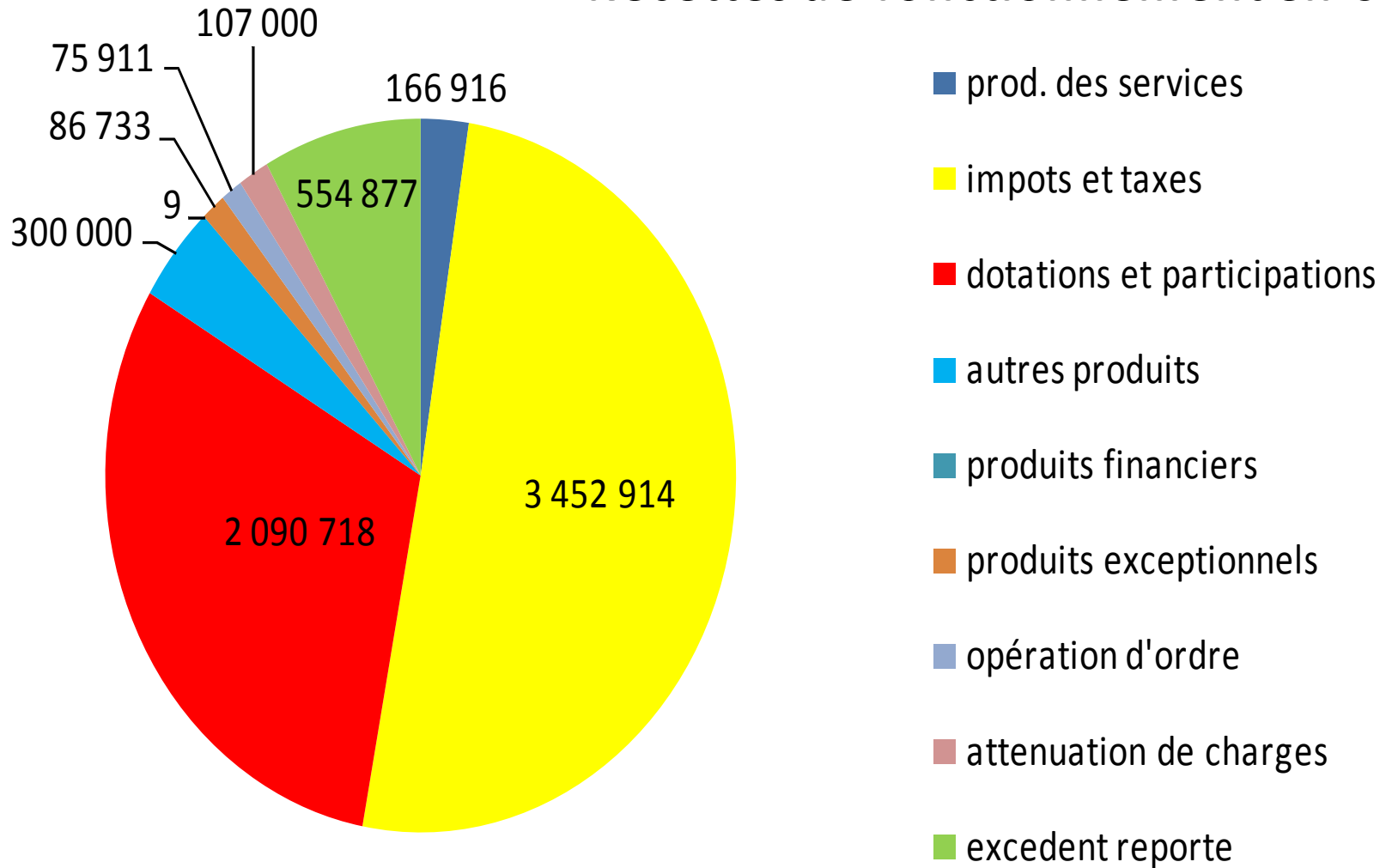
*Observation : concernant les opérations d'ordre, les dotations aux amortissements se chiffrent à **367 220 €** et le virement provisionnel vers la section d'investissement se chiffre à **515 761 €**.*

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

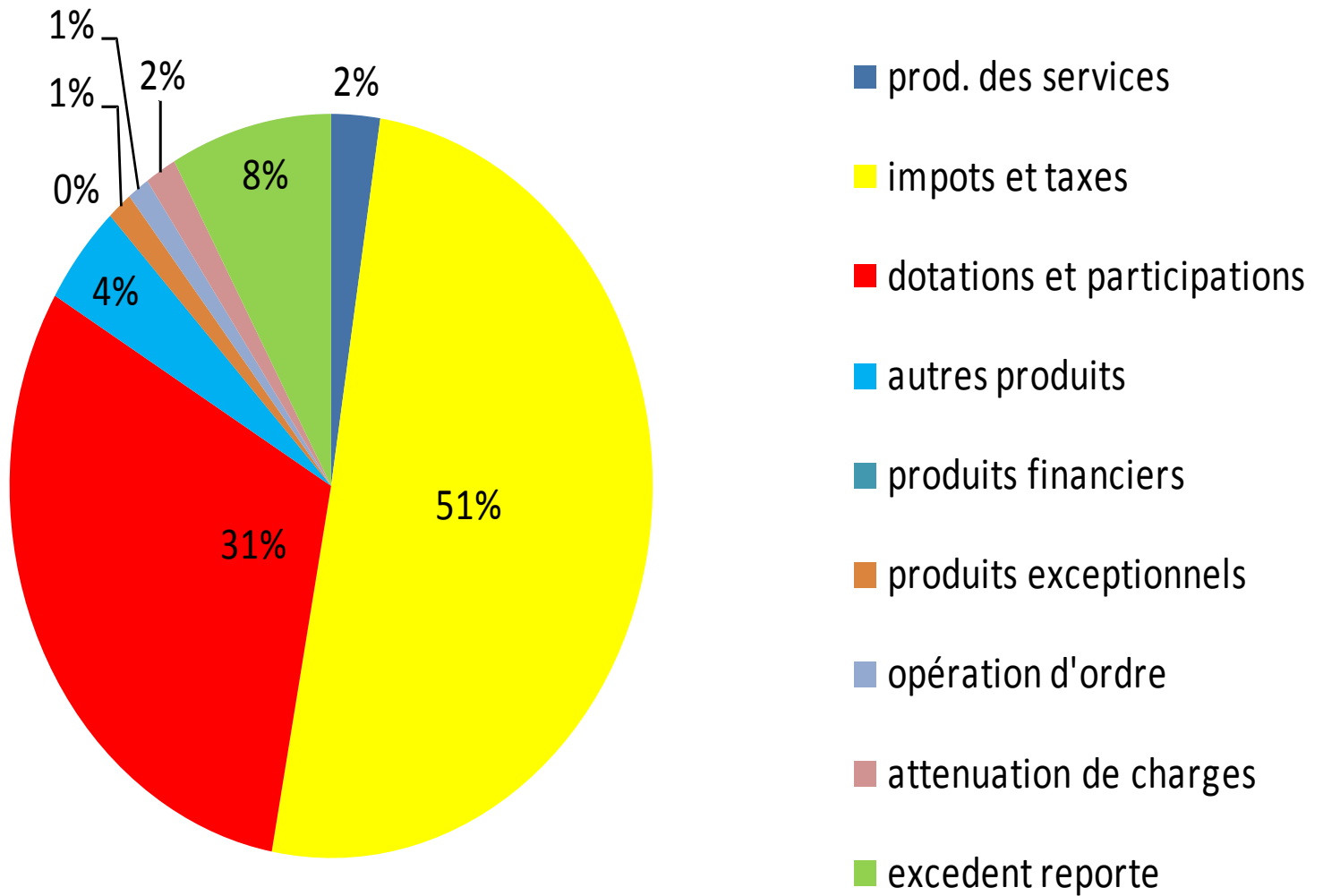
6 835 078 €

Avant reprise de résultat, les recettes de fonctionnement évoluent de 1,61% par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

Recettes de fonctionnement en €



Recettes de fonctionnement en %



2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

Focus sur les principaux postes de recettes de fonctionnement:

Dotations, subventions et participations: d'un montant de **2 090 718 €**, elles représentent 30,58% des recettes de fonctionnement (contre 33% sur l'exercice précédent) et souffrent d'une diminution de 2,06 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

A noter qu'au 08 avril 2013, toutes les composantes de la DGF des communes n'étaient pas encore mises en ligne.

Les autres montants ont été reconduits voire diminués, par prudence.

Ventilation des dotations, des subventions et participations

	BP 2012	BP 2013
Dotation globale de fonctionnement	1 196 449	1 197 049
Dotation de solidarité rurale	438 706	438 706
Dotation générale de péréquation	319 254	311 500
Dotation générale de décentralisation	1 200	0
Participations	179 229	143 463
TOTAL	2 134 838	2 090 718

2- LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT:

Impôts et taxes : d'un montant de **3 452 914 €**, ils représentent 50,51% des recettes de fonctionnement (contre 50% sur l'exercice précédent) et bénéficient d'une augmentation de 3,10% par rapport au budget voté pour l'exercice 2012 (comprenant l'augmentation de la population, des bases fiscales et +1,00% de la fiscalité locale).

La Ville de Saint Lys propose de faire évoluer la fiscalité des ménages de 1,00 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012. Cette hausse limitée s'avère indispensable et nécessaire au maintien du financement des services publics aux Saint Lysiens.

5- LE BUDGET : LA SECTION D'INVESTISSEMENT

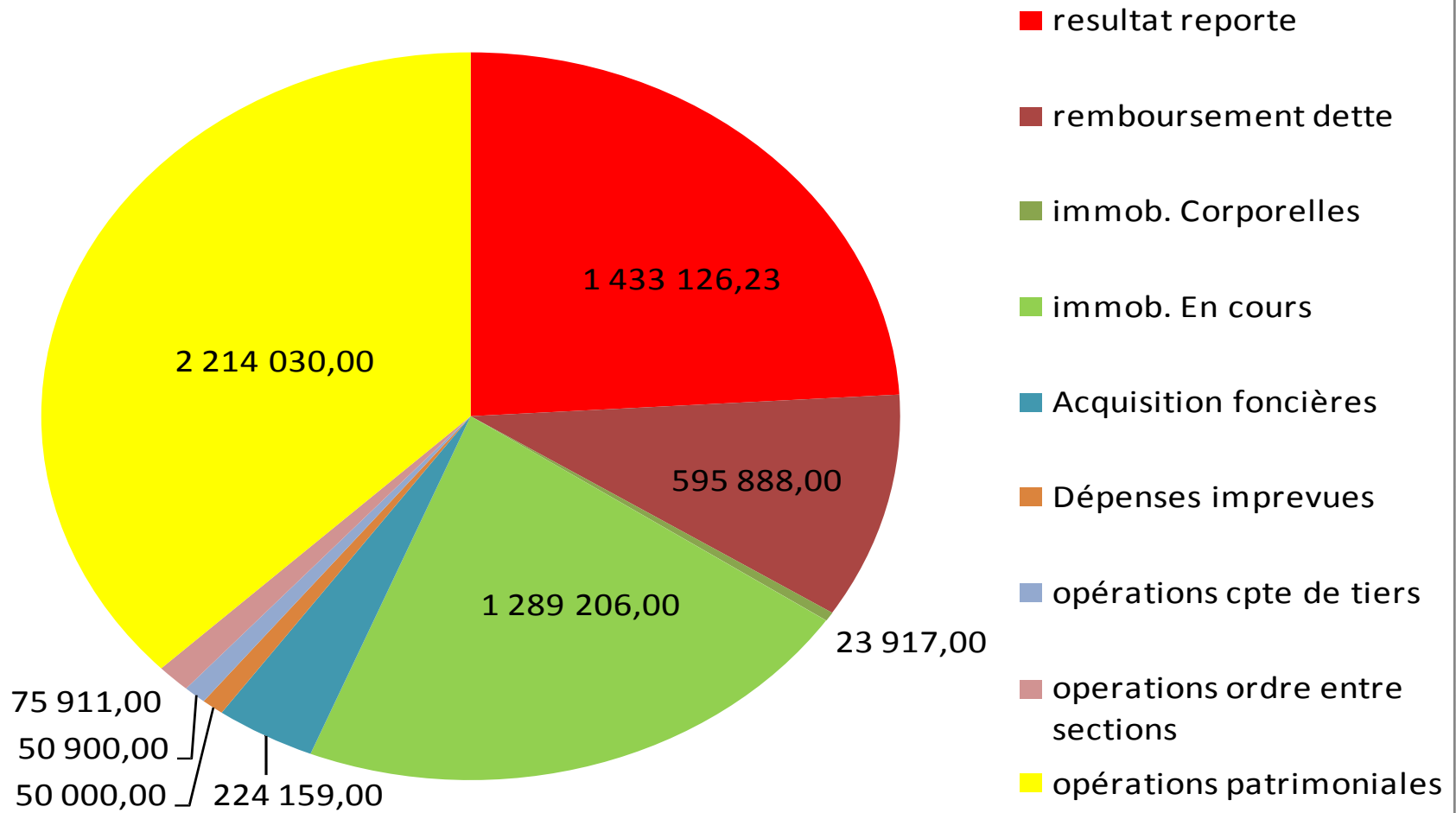
1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

5 957 138 €

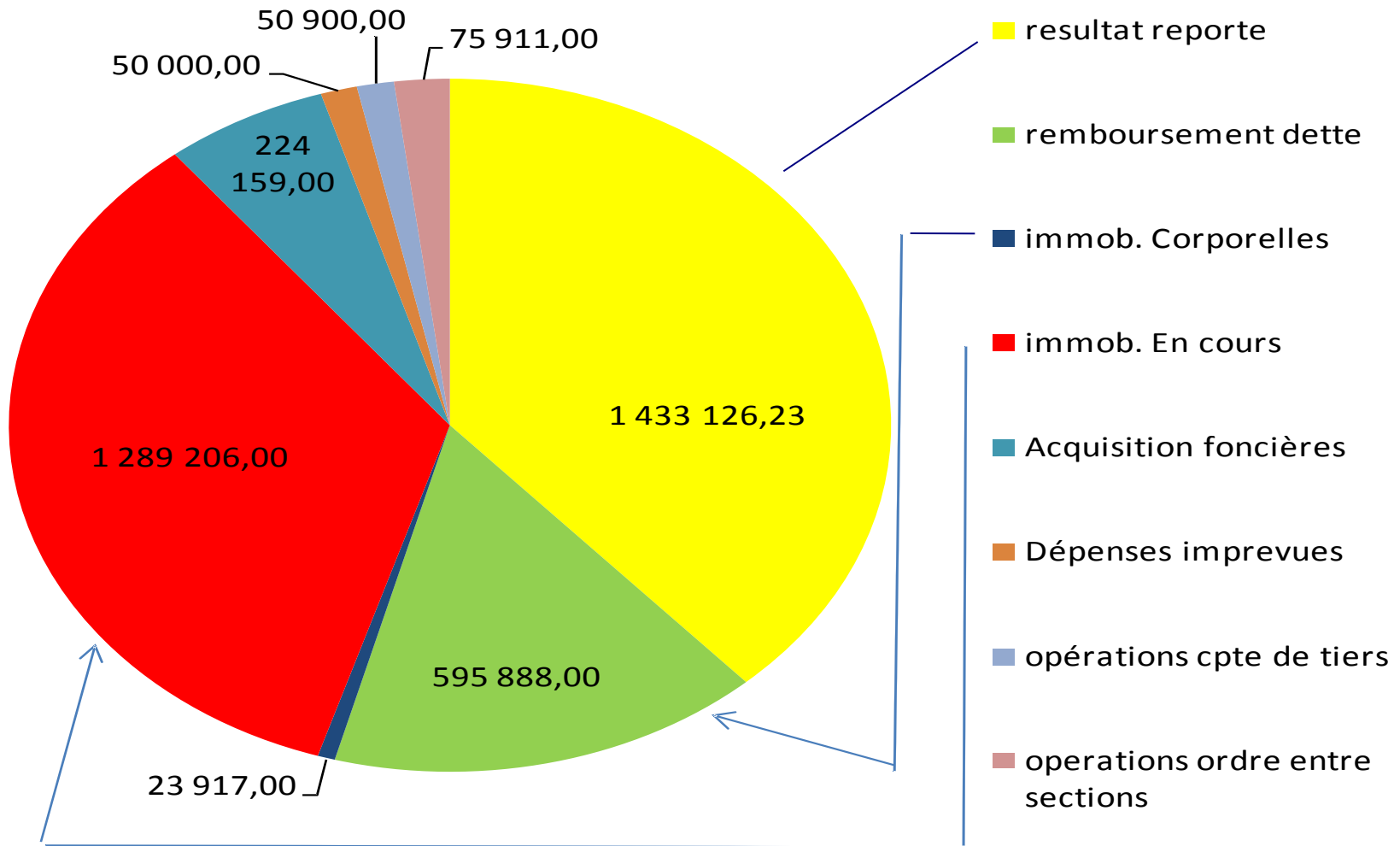
En neutralisant le résultat reporté, les dépenses d'investissement d'un montant de 4 524 011 € diminuent de 38,09% par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

A noter toutefois une ouverture de crédits par DM au BP 2012 de 2 296 722 € le 17 décembre 2012, en recettes et en dépenses afin de régulariser des anomalies comptables et solder ainsi les avances versées au SDEGH et au pool routier. Or, elles n'ont fait l'objet d'aucun mandatement sur l'exercice.

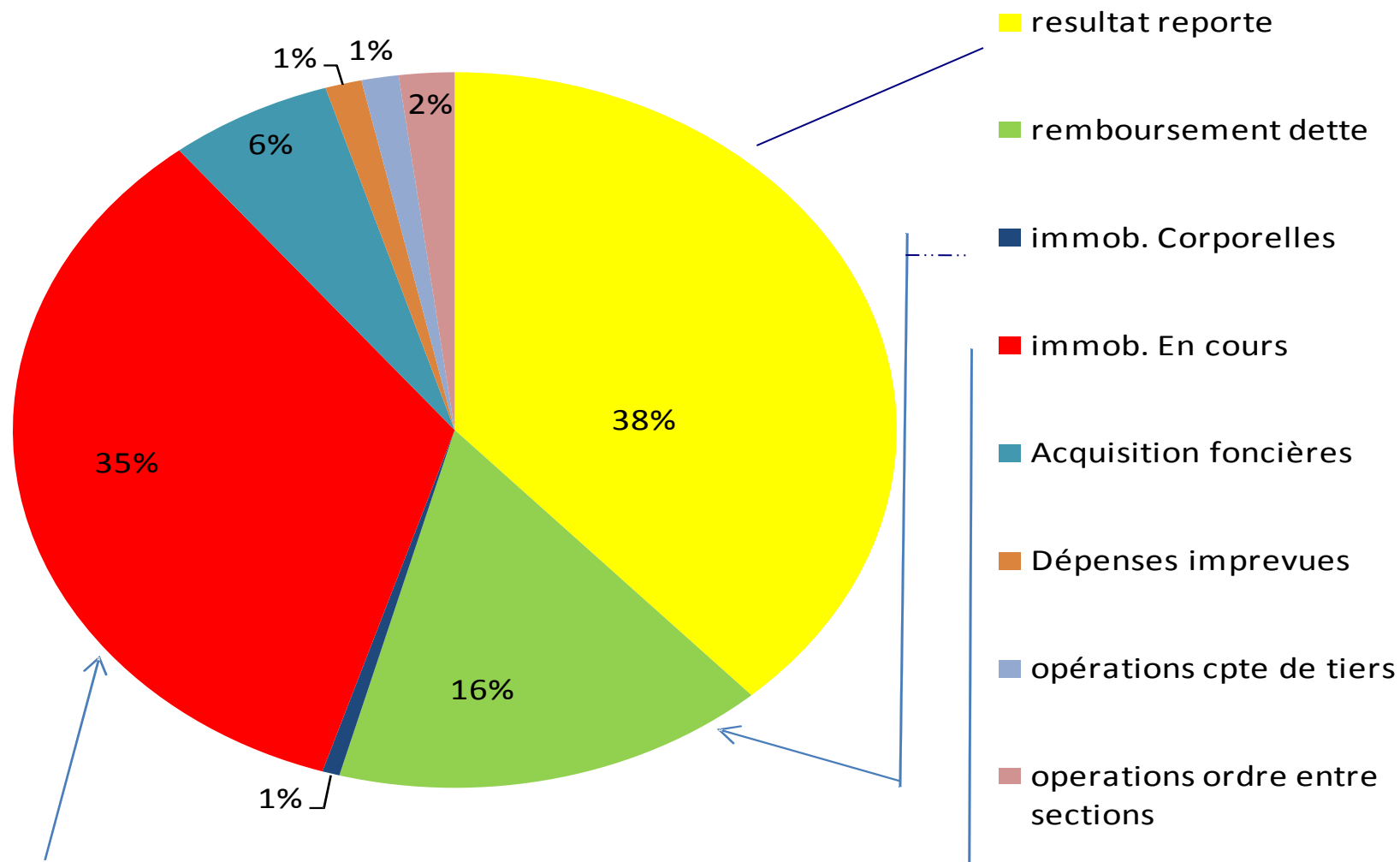
Dépense d'investissement en €, RAR inclus



Dépense d'investissement en €, RAR inclus et sans les opérations patrimoniales



Dépense d'investissement en %, RAR inclus et sans les opérations patrimoniales



1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Eclairage sur le principal poste de dépenses d'investissement :

Les opérations d'équipement :

D'un montant de **1 470 728 €**, elles représentent 66,42% des dépenses d'investissement (contre 59 % sur l'exercice précédent, en neutralisant l'ouverture de crédit sur opérations patrimoniales) dont :

- 550 006 € au titre des RAR 2012
- 224 159 € au titre des acquisitions foncières
- 696 563 € au titre des investissements nouveaux

1- LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

**Focus sur les principaux postes de dépenses
d'investissement**

Par délégation d'Elus:

DELEGATION M. TENE:

Administration générale, ressources humaines, police municipale, groupe urbanisme

Mesures nouvelles : 34 398 €

RAR 2012 : 24 004 €

Total délégation : 58 402 €

DELEGATION M. BARTHE :
Patrimoine, gestion des travaux et sécurité

Mesures nouvelles : 194 208 €

RAR 2012 : 296181 €

Total délégation : 490 389 €

DELEGATION Mme LASSALLE :
Environnement éducatif et vie scolaire

Mesures nouvelles : 42 650 €

RAR 2012 : 1 722 €

Total délégation : 44 372 €

DELEGATION M. VILLENEUVE :
Gestion des énergies et de l'agenda 21

Mesures nouvelles : 53 000 €

RAR 2012 : 39 470 €

Total délégation : 92 470 €

DELEGATION Mme D'OLIVEIRA :

Culture, jeunesse et vie associative, protocole et festivités

Mesures nouvelles : 48 000 €

RAR 2012 : 32 290 €

Total délégation : 80 290 €

DELEGATION M. DEUILHE :
Voirie et transports

Mesures nouvelles : 21 000 €

RAR 2012 : 5 074 €

Total délégation : 26 074 €

Droit de tirage voirie CAM : 750 000 €

DELEGATION M. SANCHEZ :
Accessibilité pour tous et partout

Mesures nouvelles : 42 000 €

RAR 2012 : 40 674 €

Total délégation : 82 674 €

DELEGATION M. TARDY :

Sports, environnement et nouvelles technologies
d'information

Mesures nouvelles : 154 915 €

RAR 2012 : 50 387 €

Total délégation : 205 302 €

DELEGATION M. SUTRA :

Gestion des eaux et aménagement du territoire communal

Mesures nouvelles : 70 900 €

RAR 2012 : 56 657 €

Total délégation : 127 557 €

DELEGATION Mme ROUSSEL :
Espaces verts et jardins partagés

Mesures nouvelles : 78 786 €

RAR 2012 : 28 266 €

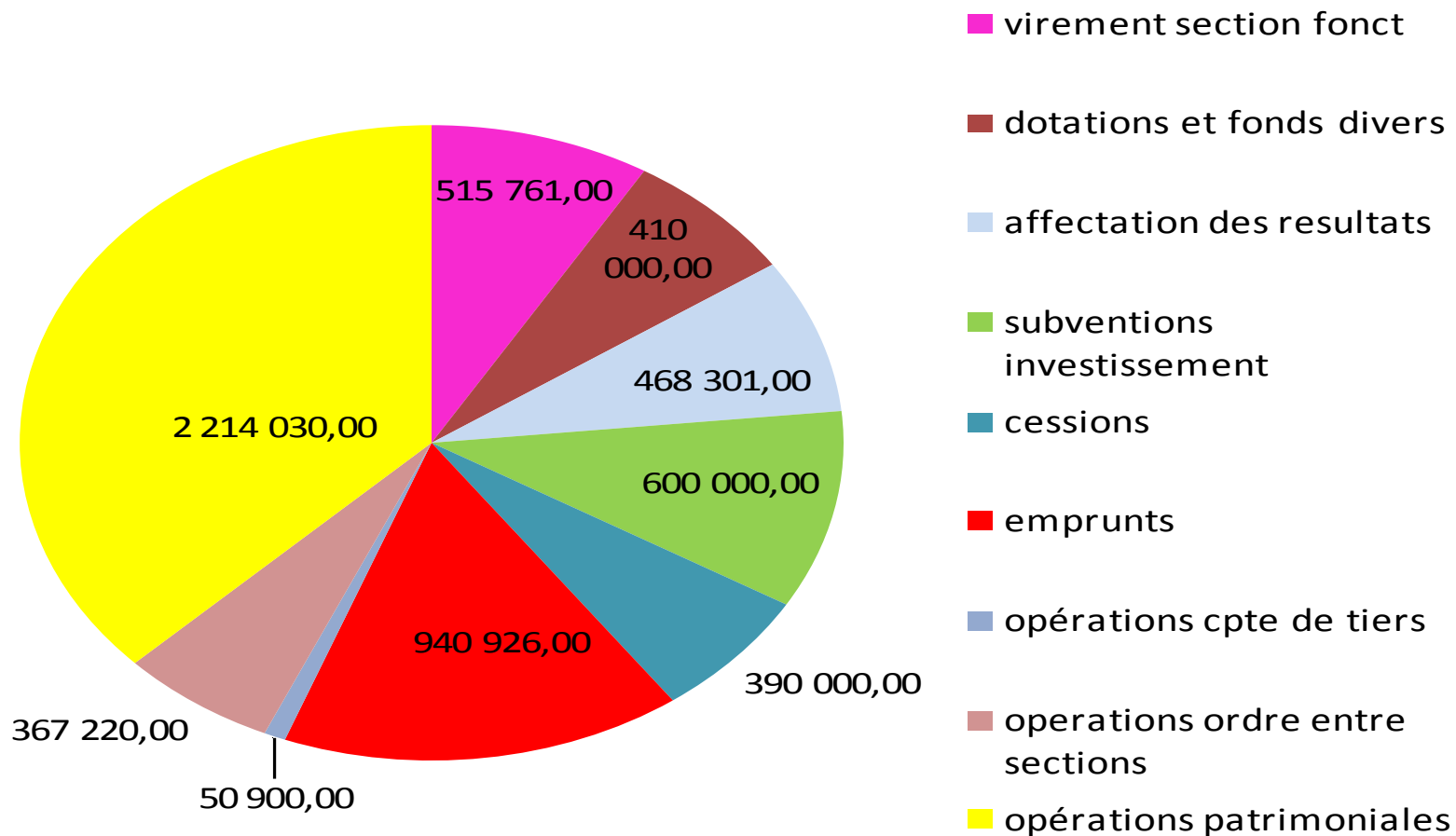
Total délégation : 107 052 €

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT:

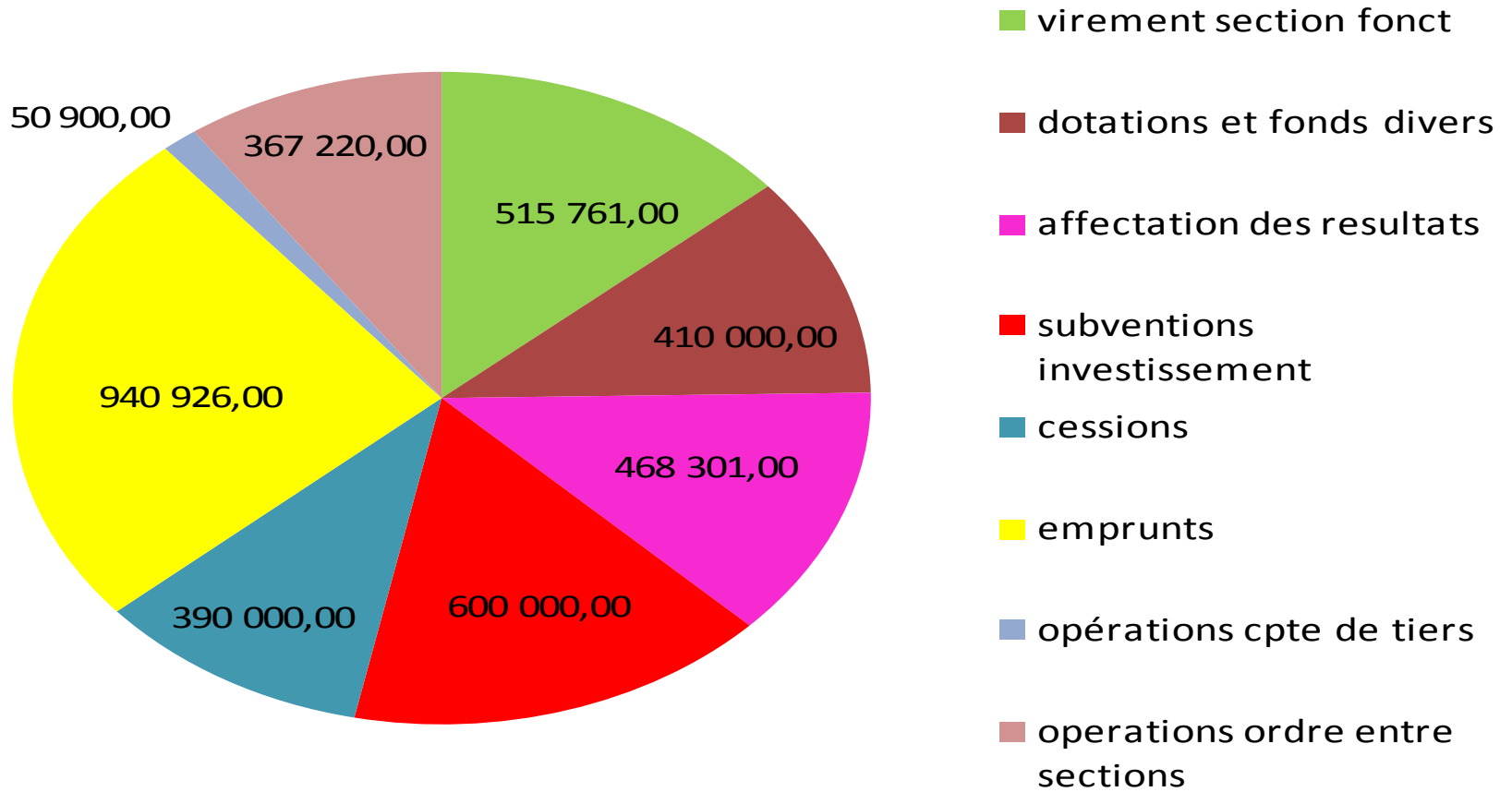
5 957 138 €

Les recettes d'investissement diminuent de 29,24 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

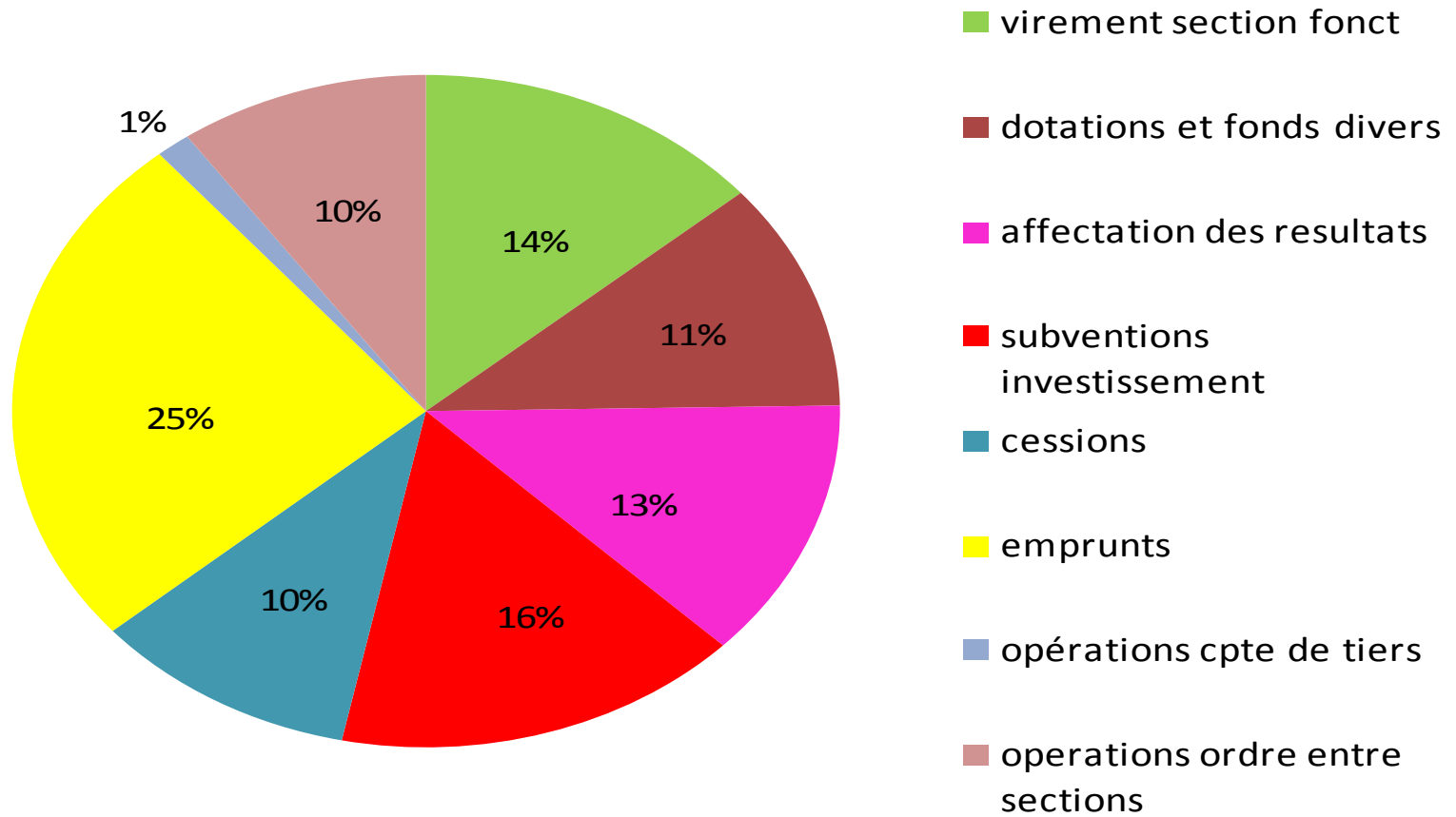
Recettes d'investissement incluant les opérations patrimoniales



Recettes d'investissement sans les opérations patrimoniales



Recettes d'investissement incluant les opérations patrimoniales, en %



2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT:

Focus sur les principaux postes de recettes d'investissement :

Les recettes d'équipement : elles sont principalement constituées de subventions d'investissement et d'emprunts.

- Emprunts : d'un montant de **940 926 €**, elles représentent 15,79 % des recettes d'investissement ;
- Subventions : d'un montant de **600 000 €**, elles représentent 10,07 % des recettes d'investissement.

2- LES RECETTES D'INVESTISSEMENT:

- Les dotations : elles sont constituées du Fonds de Compensation de la TVA ainsi que de la Taxe d'Aménagement.
D'un montant de **410 000 €**, elles représentent 22,50% du total général et connaissent une augmentation de 38,98 % par rapport au budget voté pour l'exercice 2012.

FCTVA : 300 000 €

Taxe d'Aménagement : 110 000 €

Excédent de fonctionnement : 468 301 € (partie du résultat de fonctionnement affectée en réserve d'investissement)

Produits de cessions: 390 000 €

6- LES ELEMENTS DE FISCALITE LOCALE

Avec l'application d'un taux d'évolution de 1,00% sur les différents taux, les variations et les montants attendus sont les suivants :

	2012	2013	Variation en €	Variation en %
Taxe habitation	16,68	16,85	0,1671	1,00%
Taxe foncière bâti	24,04	24,28	0,2408	1,00%
Taxe foncière non bâti	117,95	119,13	1,1817	1,00%
Montant attendu	3 118 168,00 €	3 241 416,00 €	123 248,00	3,95%

7- LES RESULTATS ISSUS DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2012

SECTION FONCTIONNEMENT		SECTION INVESTISSEMENT	
Commune	1 023 177,83	Commune	-1 433 126,23
Assainissement	1 581 346,80	Assainissement	181 367,47
Opération T.V.A.	1,01	Opération T.V.A.	75 693,39
TOTAL	2 604 525,64	TOTAL :	-1 176 065,37

Résultat excédentaire global:
1 428 460,27 €

CONCLUSION

Ce budget respecte les équilibres réglementaires au prix d'une maîtrise des dépenses de fonctionnement courant qui n'évoluent que de 3,59% par rapport au budget primitif 2012.

Parce que la crise économique rend l'exercice difficile, l'élaboration de ce budget a dû conjuguer :

- une décroissance de la participation de l'Etat qui s'illustre entre autre par la baisse prévisionnelle de 2,06% des dotations et participations ;**
- une maîtrise de nos dépenses d'investissement tout en garantissant le maintien des projets pour le bien-être des saint lysiennes et saint lysiens.**

Philippe BACHELARD

Maire Adjoint aux Finances et Développement Economique.